

LE JOURNAL DE NANTERRE
ORGANE DU COMITÉ D'ACTION & DE DÉFENSE RÉPUBLICAINES
& DES INTÉRÊTS LOCAUX

Les communications intéressant la rédaction doivent être adressées, le Mercredi au plus tard, au Gérant du Journal, 33, rue Sadi-Carnot.

Les annonces et réclames et les abonnements sont reçus à l'Imprimerie du Journal, 36, rue de Saint-Germain, au plus tard le Vendredi matin.

Les Manuscrits insérés ne seront pas rendus

Prix de l'Abonnement : Un an, 3 francs

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

Réclames et Annonces : 1ère page, 1 fr.; 2e page, 0.75; 3e page, 0.50; 4e page, 0.25 la ligne

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons que les communications ou réclamations qu'on désire voir insérer à la « Tribune Libre » doivent être uniquement adressées, signées, au Gérant du Journal, 33, rue Sadi-Carnot.

REVUE POLITIQUE

de la France et de l'Étranger

ELECTIONS DU 24 MAI

Election Sénatoriale Haute-Saône: M. Signard, radical, élu. Doubs: M. Maudeville, radical, élu. Basses-Alpes: Ballottage. Le bloc obtient 4700 voix, contre 2700 à la réaction nationaliste et clérical.

La question macédonienne a amené la chute du ministre bulgare Rudet trop russe-ophile et pas assez énergique contre les révolutionnaires. La situation au Maroc est toujours aussi obscure. L'agitation continue en Russie, notamment à Saint-Petersbourg, où l'on va célébrer le deuxième centenaire de la fondation de la ville.

LES CONGRÉGATIONS ET L'ASSISTANCE PRIVÉE

Notre article sur « Les Congrégations et l'assistance privée » nous a valu, entr'autres lettres, une communication qui nous a paru appeler une réponse. « Vous avez raison, nous dit-on, lorsque vous séparez les personnes charitables sans arrière-pensée de celles qui ne donnent qu'un sous condition exprimée ou tacite — et aussi de celles qui ont en vue des fondations religieuses beaucoup plus que la charité proprement dite — mais vous oubliez que, parmi ces fondations, il en est, et en grand nombre, qui n'ont pas d'autre but que la charité vraie, les orphelinats, les asiles de vieillards, etc.

qu'elle sait disposée à ouvrir leur bourse, il n'y a là rien qui puisse étonner ni choquer, mais il faut bien indiquer les faits comme ils sont. Toute création d'établissement nouveau entraîne un nouvel appel de fonds et, par conséquent, n'a rien à voir avec les immeubles ou les capitaux déjà acquis aux congrégations.

En ce qui concerne l'entretien de ces établissements, les faits qui, chaque jour, se passent sous nos yeux répondront à notre contradicteur. Toutes les fois qu'un magistrat se présente chez des congréganistes pour apposer les sceaux en exécution de la loi, quelle réponse reçoit-il invariablement? « Vous n'avez rien à faire ici. La congrégation n'est propriétaire ni de l'immeuble, ni du matériel. Le propriétaire est une société civile, qui a pour président M. X... ou M. Z... »

Et qu'on ne vienne pas plaider les circonstances atténuantes en disant qu'il s'agit de faits isolés. Quand ces faits se reproduisent sur tous les points de la France, ce n'est plus à l'aberration individuelle de quelques exceptions qu'il les faut attribuer.

C'est au système lui-même qu'il faut s'en prendre, c'est à la doctrine contre nature qui les produit et qu'il faut supprimer, puisque cette doctrine en tuant le sexe chez ces religieuses, tue en même temps chez elles la sensibilité de la femme et les doux instincts de la mère. Les congrégations se sont placées de plein gré hors de la nature et hors de la loi. Qu'elles y restent, mais qu'elles y restent seules, contemplatives et mystiques. Quant à leur confier l'éducation de nos filles, quant à les charger désormais du soin de pourvoir à la vie, à l'instruction et à l'avenir de ces malheureuses orphelines pour en faire des hybrides comme elles ou des machines à coudre, — ce serait la plus abominable crime que pourrait commettre la société française.

— Nous espérons qu'elle n'aura pas la lâcheté de s'y résigner.

ALBERT LENFANT.

M. HENRY HELOT

D. D. S. DE CHICAGO Professeur à l'École Dentaire a l'honneur de vous informer qu'il donnera momentanément ses consultations le dimanche matin 6 bis, Avenue Henry-Martin



LA ROSIÈRE DE 1903

La rosière de cette année est Mlle Joséphine-Eugénie Carbonnet, née à Nanterre le 27 juillet 1883. Elle est orpheline de père et habite avec sa mère, 25, rue de Chanzy. Elle exerce la profession de blanchisseuse.

Grand Magasin de Chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer, 56 Ancienne Maison FROMONT MAUMONT, Succr Chaussures de fatigue et de luxe Spécialité pour Dames, Fillettes et Enfants

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire 6, RUE DE MAUREPAS -> RUEIL - EN FACE LE BUREAU DE POSTE Les Mardi et Vendredi de 9 heures à 6 heures

M. FRAENKEL donne à toute personne qui veut bien s'adresser à lui une Consultation absolument gratuite pour tout ce qui concerne la Bouche. Ses Prix sont très Modérés

Les soins de Bouche et des Dents sont consciencieux, d'une propreté et d'une ANTISEPTIE RIGOUREUSES. Spécialités des Redressements des Dents des Enfants et de la pose des Appareils Dentaires. Extractions et Traitements des Dents malades sans aucune Douleur.

MAISON A PARIS 38, Chaussée d'Antin, 38 Quartier de l'Opéra

Vins de Propriétaire ROUGE 8° NATURAL, la pièce de 220 litres, fût percé 48 fr. BLANC SEC 8° NATURAL, la pièce de 220 litres, fût percé 58 fr.

Grand Vacherie Normande POUPARD 19, Rue Saint-Germain, 19 NANTERRE Lait garanti pur TAUREAU POUR LA M ONTE

Achille CAT GEOMÈTRE Expert près le Tribunal civil de la Seine Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.

LEVÉE DE PLANS, Nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc. 30, rue du Chemin-de-Fer NANTERRE

HORLOGERIE A LA CONFIANCE 4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, RUEIL. Ancienne Maison LEHEULLE E. DESLANDES Successeur

COUSSINS pour Couronnes de Mariées. MONTRES or, argent, nickel, simples et compliquées. Remontage de Pendules A L'ANNÉE Réparations en tous genres. Fantaisie riche Articles de Fumeurs Bijouterie religieuse Bijouterie deuil, or et argent Bijouterie doublée or. PENDULES EN TOUS GENRES

OPTIQUE Pince-Nez et Lunettes or, argent, nickel et acier (exécution rapide des ordonnances d'oculististes). — Jumelles, Thermomètres, Baromètres, Pèse-Liquides. Réparations de Lunetterie et Optique. MIROITERIE Glaces riches de tous Styles, Glaces fantaisie pour Cadeaux de Mariages, Réparations de Glaces. HORLOGERIE de Franche-Comté et d'Allemagne, Cartels, Régulateurs et Coucoux chantants en bois sculpté.

USINE A GAZ DE RUEIL

Table with 3 columns: Coke N°, Prix à l'Usine, Rendu en Cave. Includes rows for N° 1, N° 2, N° 3, N° 4, N° 5, N° 6, N° 7, N° 8, N° 9, N° 10.

Inscriptions sur Calicots & STORES. Lettres en Cristal et Zinc doré. Décors, Filage, Attributs, DORURE, Encadrements. L. SCALIER 24, Rue de Marly, 24, RUEIL (S.-&-O.) Ne pas confondre de Numéros Bien faire et laisser dire

Imp. E. HUBY, 23, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

L'ILE FLEURIE à 10 minutes de la Gare de Nanterre en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezoins. ERNEST LEMAIRE RESTAURATEUR. Spécialité de MATELOTES & FRITURES. BONNE CAVE - CAFÉS - BIÈRES - JEUX DIVERS. Chambres Meublées - Grand Salon de Sociétés - Piano. BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI) Pêche et Baignades; Leçons de Natation CHASSE sur L'EAU toute l'Année.

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certain s maladies La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT L'EAU DE LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris. EN VENTE PARTOUT ENTREPOT : 39, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES

MACHINES A COUDRE DE TOUS LES SYSTÈMES TRÈS GRANDES FACILITÉS de PAIEMENTS Réparations, Réglages, Nettoyages, Leçons Aiguilles, Huile spéciale, Fournitures et Accessoires. Mson PASSA & Cie 16, Rue Maurepas, 16 - RUEIL (S.-&-O.)

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE MAISON FONDÉE EN 1869 CELERITE EDMOND HUBY PERFECTION 36, Rue de Saint-Germain, 36 - NANTERRE (Seine) BILLETTS DE DÉCÈS EN 40 MINUTES SPÉCIALITÉ D'AFFICHES ET DE TRAVAUX POUR LA PUBLICITÉ ET LE COMMERCE Travaux de Luxe Noir et Couleurs PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS



Elle a été choisie par le Conseil municipal de Nanterre en sa séance du lundi 20 avril dernier.

Nous devons à l'obligeance d'un aimable amateur photographe, M. Talpain, le portrait de notre jeune et charmante rosière.

Rappelons que la couronne de roses blanches portée par la rosière est offerte par la maison Félix Sot, place de la Fête.

Rappelez-vous également que pendant toute la durée de la fête, c'est M. Boudvain, coiffeur de dames, rue du Chemin-de-Fer, 28, qui coiffe gratuitement la rosière.

Bien avant 1818, Nanterre couronnait déjà une rosière, mais ce n'est qu'à cette époque que le Conseil municipal vota un prix à la jeune fille la plus vertueuse et la plus méritante.

Actuellement, la somme allouée est supérieure à celle votée en principe, car elle s'élève à 1.000 francs, dont 500 francs représentés par le trousseau et les bijoux, et les autres 500 francs en un livre de caisse d'épargne.

Être rosière impose à l'élue des devoirs qui ne sont pas toujours agréables. Elle doit, pendant une année, assister à tous les enterrements et mariages religieux, elle est quêteuse à l'église et touche, pour ces cérémonies, un casuel qui la rémunère du temps qu'elle perd.

Avant son couronnement, la jeune fille s'inquiète de la fille d'honneur qui doit l'accompagner ; c'est d'ordinaire une fille de propriétaire ou de commerçant qui est prise pour remplir cet office. En plus de cette fille d'honneur, il faut une marraine ou couronneuse, laveur briguée par des gens aisés et riches, la marraine aimant à offrir des cadeaux à sa filleule.

Heureuses celles qui ont une marraine généreuse ! Mme Blanche, la femme de notre sympathique 2<sup>e</sup> adjoint, a bien voulu accepter l'honneur de couronner l'élue. Nous ne pouvons que lui en adresser nos félicitations et nos remerciements.

Tous nos compliments à la jeune rosière et aux vœux. Nous espérons que sa gracieuseté, jointe aux dons qui lui sont faits aujourd'hui, lui assuront un bon mariage et que, à son tour, elle deviendra une mère de famille accomplie.

Souhaitons qu'elle passe beau temps et que la joie de toutes les jeunes filles soit complétée par le plaisir de faire voir leurs plus brillantes toilettes.

Voici quelques détails sur la cérémonie du couronnement, ceci pour nos visiteurs d'aujourd'hui à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre bonne ville de Nanterre.

Les sociétés locales, dont le détail figure sur le programme de la fête que nous relations un peu plus loin, se réunissant d'abord à la mairie, puis vont, accompagnant la municipalité, escortée des « messieurs » avec leur hallebarde enrubannée, chercher la rosière à son domicile et la conduisent à la mairie, où une courte cérémonie a lieu : la remise des bijoux et du livre de Caisse d'épargne.

Voici l'ordre du cortège : Les sociétés locales. Le cousin de la couronne de la rosière avec quatre rubans, porté et tenu par cinq jeunes filles. Un groupe de petites filles en blanc et une petite fille avec l'ancien costume local de bergère, du temps de Sainte-Genève.

Le maire conduisant la rosière de cette année. Le premier adjoint, la rosière de l'année dernière. Le deuxième adjoint, la demoiselle d'honneur.

Mme la Couronneuse et un de nos honorables conseillers municipaux. Puis les invités de la municipalité, les conseillers municipaux et leurs familles, les représentants de toutes les sociétés locales.

Le cortège se rend alors à l'église en passant par la rue Saint-Germain et la rue du Chemin-de-Fer. C'est à l'église que la marraine couronne de roses blanches sa filleule.

Ensuite, le cortège reprend sa marche par la rue du Chemin-de-Fer, la rue Volant, la rue Saint-Denis et revient à la mairie, où a lieu la cérémonie civile et la remise du diplôme ainsi qu'un concert.

On reconduit alors la rosière chez sa marraine et, le soir, on se retrouve au bal de la fête, le Casino Tivoli, où un orchestre des plus entraînants invite tout le monde à se réjouir : les jeunes ont le plaisir de danser et les parents jouissent de la joie de leurs enfants, de l'agrément de jolies toilettes portées par de charmantes jeunes filles dont le visage resplendit de joie et de plaisir.

## LE BLOC RÉPUBLICAIN

Organe des Comités radicaux et radicaux-socialistes de la 6<sup>e</sup> circonscription de Saint-Denis.

La cause de notre nouveau confrère se propose de défendre est la nôtre et nous ne pouvons que lui souhaiter bien cordialement beau succès et longue vie.

## TRIBUNE LIBRE

### UN APACHE A LA FRATERNELLE

Nous avions espéré, dans un esprit de conciliation, pouvoir faire le silence sur le regrettable incident du banquet de la Fraternelle. M. Godefroy insiste pour la publication de sa réponse à la note qui nous avait été communiquée. Nous ne pouvons que faire droit à sa demande.

Monsieur l'Invité, Permettez moi de répondre, point par point, — (veuillez remarquer la façon dont, cette fois et en attendant mieux, j'écris le mot : point) — aux... erreurs contenues dans l'article de lourde ironie que vous avez cru devoir me consacrer :

1<sup>o</sup> Le jeune Mothé (c'est malheureusement le seul nom écrit en entier dans cet article) ne manifesta nullement le désir de danser le cake-walk.

2<sup>o</sup> Si vous aviez été présent à la sauterie, vous sauriez qu'au moment où l'incident s'est passé, l'on était en train de danser un quadrille et ce que Mothé voulait intercaler au milieu d'une figure de quadrille était tout simplement le *chahut* !

3<sup>o</sup> Sur l'observation que je lui fis d'avoir à cesser ses gestes déplacés, Mothé me répondit : Qu'il continuerait si cela lui faisait plaisir et que je n'avais rien à y voir.

A ces mots, et comme j'étais tout près du jeune Mothé, je lui ai seulement touché la figure d'un simple revers de main.

C'est malheureusement le nez qui a été touché ; de là la légère hémorragie qui s'est produite.

Toutes les personnes présentes à l'incident ont vu comment il s'est passé et peuvent en témoigner. Ceux qui prétendent avoir vu un formidable coup de poing, ou bien mentent sciemment, ou bien ont mal vu... à moins qu'ils n'aient vu... double !

2<sup>o</sup> Quant à l'incident d'il y a deux ans (et non pas de l'année dernière, comme vous le dites), aucune démission ne l'a suivi, tout le monde ayant trouvé juste que j'aie empêché un certain monsieur de chanter, au banquet, des chansons obscènes.

Je regrette d'ailleurs, Monsieur l'Invité, de ne pas vous connaître mieux (bien que, cependant, il me semble apercevoir le bout de vos oreilles) afin de vous convaincre définitivement de vos erreurs.

J'espère que pour vous y amener, je n'aurai pas besoin d'arguments... frapants.

En tous cas, je vous invite, Monsieur l'Invité à dévoiler votre incognito et à faire comme le grand G., qui signe GODEFROY.

P. S. — Je tiens à faire remarquer à Monsieur l'Invité que j'ai été fort étonné de le voir s'occuper d'un incident que je considérais comme clos après les explications échangées entre M. Mothé père et moi.

## AVIS

M<sup>ME</sup> AUNIS, SAGE-FEMME

a l'honneur d'informer sa Clientèle que, pour cause de démolition, son domicile est transféré

Rue Gambetta, N° 2 et fait savoir que sa nouvelle installation lui permettra de prendre des pensionnaires.

## FÊTE DE NANTERRE

Programme de la première semaine

Dimanche 31 Mai, Jour de la Pentecôte

COURONNEMENT D'UNE ROSIÈRE

à 1 heure 1/2

Rendez-vous à la Mairie, Remise des Bijoux à la Rosière.

à 2 heures très précises

CÉRÉMONIE CIVILE A LA MAIRIE

Remise du Diplôme, Allocution, Concert

à 3 heures 1/2

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE CIVILE

1. Allegro (S...), par la Fanfare municipale. — 2. Allocution de M. le Maire. Remise du Diplôme. — 3. Air de la Coupe de Gambetta (Mazé) par Mlle ROBERT, du Théâtre de Nice. — 4. Invocation à la Nature (Werther), par M. WALLACE, des Concerts Lamoureux. — 5. Une Nuit à Venise, duo (L. Simon), par Mlle ROBERT et M. WALLACE. — 6. La Marsaillaise, par la Fanfare municipale.

Brillante Fête sur la Place et sous le Bel Ombrage des Boulevards

VALSEUSE MONTAGNE RUSSE

MAGNIFIQUE MARIAGE DE CHATELAIN

GRAND BAL CASINO-TIVOLI

MUSIQUE A GRAND ORCHESTRE

Lundi 1<sup>er</sup> Juin

à 2 heures, au Square de la Gare

Concert par la Fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers, sous la direction de M. A. WALTER.

PROGRAMME

1. La Victorieuse, marche (Berlioz). — 2. Les Mousquetaires au Couvent, fantaisie (V. Janin). — 3. Les Hétyes, fantasia (Audran). — 4. Le Galier de Cléopâtre, ouverture (Janvier). — 5. Robert-le-Diable, musique (Meyerbeer). — 6. Idéale, valse (Hillemann).

à 4 heures, Place du Martray

Lâcher de Pigeons voyageurs, par l'Hirondelle, Société colombophile de Nanterre.

## Division des Impôts

L'Impôt, ou ensemble des ressources demandées aux contribuables, est classé en deux grandes catégories : les Contributions directes et les Contributions indirectes ; les premières assises sur les propriétés et les personnes, et les secondes perçues à raison de faits et d'actes intermittents et occasionnels.

Les Contributions directes sont perçues d'après les revenus fonciers d'une part, et d'autres part, d'après certaines bases, signes apparents des facultés, c'est-à-dire de la richesse. Elles sont recouvrées ou perçues d'après des états qui ne sont que des listes énumérant tous les contribuables et les sommes qu'ils ont à payer pour les diverses contributions et appelés rôles nominatifs ou simplement rôles.

Les Contributions indirectes ne sont payées qu'au moyen de certains actes ou de certaines acquisitions ou lorsque l'on se trouve en présence de certaines situations spécifiées par des lois, et conformément à des tarifs impersonnels.

Nous laisserons de côté les contributions indirectes dont nous venons d'indiquer la définition et le mécanisme général pour ne nous occuper que des contributions directes qui jouent un rôle capital dans le Budget des Communes et surtout à Nanterre, commune qui ne possède pas d'octroi.

(à suivre)

GASTON PÉAN, Conseiller municipal.

## LIGUE

### VOYAGEURS DE L'OUEST

On nous communique la lettre suivante, que nous nous empressons de reproduire :

20 Mai 1903.

A Monsieur le Ministre des Travaux publics.

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Ligue des voyageurs de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, nous avons l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la situation faite par cette compagnie aux petits employés, si nombreux dans notre banlieue ouest.

Ces derniers, dont les ressources sont souvent inférieures à celles des ouvriers, sont, pour la plupart, privés du bénéfice de la carte d'abonnement hebdomadaire dont jouissent les ouvriers.

En effet, interprétant dans le sens qui lui est le plus favorable, les stipulations du chapitre D, paragraphe 2, du tarif spécial GV, numéro 3, relatif aux abonnements à la semaine à accorder aux employés, la Compagnie de l'Ouest exige :

1<sup>o</sup> Une attestation du patron par laquelle celui-ci doit déclarer que l'employé sollicitant l'abonnement hebdomadaire est occupé chez lui d'une façon permanente et que sa rémunération totale annuelle est inférieure à 2.000 francs ;

2<sup>o</sup> Un avertissement justifiant que la cote personnelle mobilière de l'employé n'est pas supérieure à 20 francs pour la part revenant à l'Etat.

En ce qui concerne l'attestation du patron, nous n'avons aucune réclamation à formuler et nous admettrions même au besoin, pour donner plus de garantie à la Compagnie, qu'elle fût libellée de telle façon que la responsabilité du signataire se trouvât formellement engagée en cas de déclaration mensongère.

Mais en ce qui concerne la restriction qui ne permet qu'aux employés dont la cote personnelle mobilière ne dépasse pas 20 francs (part de l'Etat) de profiter de l'abonnement hebdomadaire, nous venons protester auprès de vous et demander la suppression complète de cette clause.

La moindre enquête faite notamment dans les communes d'Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Argenteuil, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, etc., vous démontrera que, même pour les logements les plus modestes pouvant abriter une famille, la cote personnelle (part de l'Etat), est toujours supérieure à 20 francs.

A l'appui de cette affirmation, nous joignons un avertissement de 1903, n° 2425 du rôle, concernant un contribuable de Bois-Colombes, père de famille (3 enfants), lequel paie (part de l'Etat) 22 fr. 12 pour le loyer annuel de 400 francs d'un logement comprenant uniquement deux pièces et une cuisine.

Ne pouvant donc profiter du tarif que les célibataires ou les familles sans enfants.

Ainsi, ce sont justement les voyageurs qui ont le moins de charges qui se trouvent dé-

## VINS DE PROVENANCE DIRECTE

ENTREPOT : 3, Place de la Fête, NANTERRE

F. Lachant

Téléphone 54

VINS ROUGES

Aude, Limoux... 70 fr. la pièce

VINS BLANCS

Midi, Gers... 80 fr. la pièce

VINS DE LIQUEURS

Madre, Malaga, Quinta, Grenache, Porto, Muscat, etc.

Liquors et Liqueurs de Marques supérieures

Rhum, Marc, Cognac, Fine Champagne, Kirsch, Calvados

Sirops purs Sucres Fantaisie

CIDRES EXTRA DE LA Vallée d'Auge pur jus, depuis 90 francs l'hecto

## ENTREPOT

Bières Françaises Supérieures

LA COMÈTE (Châtenay-sur-Marne)

En fûts de 25 à 100 litres... 45 fr. l'hecto

STERNBRAU (Mein)

En fût de 25 à 100 litres... 27 francs l'hecto

BIÈRE DOUBLE (Provenance de l'Est)

En fût de 25 à 100 litres... 16 francs l'hecto

BIÈRE DE TABLE

En fût de 25 à 100 litres... 4 francs

BIÈRE SPECIALE POUR NOURRICES

En fût de 25 à 100 litres... 2 francs

LACHANT

ENTREPOSITAIRE

6, Rue de la Croix, 6

3, Place de la Fête, à NANTERRE (Seine)

## Chronique Théâtrale

La saison théâtrale tire à sa fin ; quelques établissements annoncent leur clôture annuelle comme prochaine et par conséquent, plus de nouvelles pièces à enregistrer ; les directeurs s'en tiennent à leur spectacle actuel en attendant la fermeture.

Au Vaudeville, l'on a repris les meilleures pièces du répertoire avec Réjane dans les rôles principaux ; tout d'abord la Passerelle, puis Sapho, ce sera ensuite la Course au Flambeau ; comme on le voit, la direction s'est efforcée de donner au public un programme de tout premier ordre.

Le Palais-Royal a rrrrepris... la Cagnotte, le bouche-trou ordinaire. Les Variétés finiront la saison avec le Sire de Vergy, leur grand succès actuel. La Porte Saint-Martin a repris l'inépuisable Cyrano de Bergerac, avec Coquelin aîné.

A l'Athénée, l'Enfant du Miracle ira jusqu'à la fermeture et fera peut-être la réouverture. A la Renaissance, la clôture est chose faite.

Au Châtelet, Robert Macaire une nouveauté de plusieurs années fait toujours saillies... au moins semi-vidés. A la Gaîté, les frères Isola ont fait si beau et si bien dans Giroflé-Girofla, que malgré la chaleur, le public ne songe pas à désertir cet établissement et cette pièce finira la saison. A l'Ambigu, on a repris vendredi les Deux Orphelines, le drame par excellence. Les Bouffes-Parisiens conservent à leur programme Ptit jeune Homme avec l'extraordinaire Polaire.

Encore une reprise aux Folies-Dramatiques : le Voyage en Suisse, opérette de MM. Blum et L'oché. A Montmartre, Trianon fait salle comble avec l'Aiglon, joué par les artistes du théâtre Sarah Bernhardt, Mlle Renée Parny en tête. A Cluny, toujours les Grandes Manœuvres ; à Déjazet, la fameuse Boîte à Bibi. Bref plus de nouveautés pour cette saison.

Les concerts en plein air vont ouvrir le feu avec des revues nouvelles ; déjà Marigny, les Ambassadeurs, l'Alcazar d'été, le Jardin de Paris ont ouvert leurs portes avec des programmes très intéressants et pourtant on nous annonce pour passer prochainement quelques numéros à sensation qui nous réservent quelques bonnes soirées en perspective.

L'Agonie, le drame de Liane de Pougy, produit tous les soirs une profonde impression sur les spectateurs qui remplissent la coquette salle du théâtre Rabelais. M. Aimé Ducrocq a fait un bel effort d'art, en un décor sombre et sinistre. Charlier, Gabrielle Roger et Fernand Lacoste ont composé des personnages terribles. Ils sont écoutés dans un silence profond, mais quand le rideau est baissé le public violemment sort de sa stupeur et les rapelle avec frénésie.

Le joyeux Petit secret de Polichinelle qui suit fait contraste, Suzette Neilson, Philippon, Yvonne Lannaz et P. Marquet y remportent un triomphe éclatant et bien mérité.

TONY.

## ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Glass Louise, rue Volant, 40 ; Carlier Léon, avenue de la République, 3 ; De Rousiers Odette, rue du Sergent-Bobillot, 17 bis ; Pallot Marcelle, rue Béranger, 8 ; Hiériaux Louise, avenue de la République, 75 ; Triollet Louis, chemin des Longs Raïs ; Gesnoux Rachel, rue du Mont-Vallérien, 9 ; Ducoste Désiré, route de Paris, 81.

PUBLICATIONS. — M. Thernisien, à Nanterre, route de Paris, 87 et Mlle Bollin, même adresse ; M. Gagnet à Nanterre, rue de la Mairie, 5 et Mlle Richard, même adresse ; M. Royer, à Nanterre, avenue Félix Faure, 47 et Mlle Lemerrier, à Nanterre, route de Paris, 61 ; M. Cunin, à Nanterre, boulevard du Nord, 14 et Mlle Lecoulan, à Nanterre, rue du Chemin-de-Fer, 83 ; M. Colin, à Nanterre, avenue Félix-Faure, 128 et veuve Vaslier, même adresse.

MARIAGE. — M. Fiamant, à Nanterre, place de la Boule, 6 et Mlle Confais, à Nanterre, rue des Suisses.

DECES. — M. Colombu, 29 ans, rue du Gymnase ; Mme White, 66 ans, rue Saint-Denis, 5 ; Mlle Vivien, 17 ans, avenue de la République, 70 ; Vve Beauvais, 94 ans, rue Thomas-Lemaître, 12.

## Dotation de la Jeunesse de France

Patriotisme et Solidarité de l'Enfance

Séduites inscrites, 285.758 — Séduites 4710

Capital : Six Millions

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ AU 24 MARS 1903

Capital... Fr. 6.002.395

Sociétaires... 294.216

Sections... 1.721

## SI VOUS VOULEZ GUÉRIR

### de LA SURDITÉ

d'une MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra gratis et franco, le journal "La Médecine des Sens" qui explique l'action de l'Audiphone invisible Bernhardt et expose clairement la méthode aurivoltaïque, pour la guérison sans maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

## ECHOS

### DES COMMUNES ENVIRONNANTES

#### Rueil

#### ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Ibert Paul-Louis, 15, rue de Marly ; Sardy Madeleine, rue de Nanterre, 10 ; Marquet Paul, 3, rue du Château

PUBLICATIONS. — Chopin Jean-Marie, cocher, avenue de Paris, 11 et Gatignol Marie-Antoinette, journalière, rue des Graviers-Souffrettes.

DECES. — Berthault Auguste, 21 j., rue du Château, 8 ; Lacaille Jean-Louis, terrassier, 63 ans, 7, rue du Château.

## UN MONSIEUR

offre gratuitement ment de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

## ELECTRICITÉ

Nouvelle Compagnie

Lumière, Sonnerie, Téléphone

Installations, Entretien & Réparations à Prix modérés

## MANDARELLI-PREDAL

18, Boulevard du Levant, 18

## ON DEMANDE A ACHETER

UN TERRAIN de 300 à 500 m.

A NANTERRE

S'adresser à l'imprimerie du journal

Le Gérant : A. GASSION.

EN 20 JOURS QUÉLQUE RADICALEMENT par l'ÉLIXIR de S-VINCENT de PAUL

ANÉMIE

PHARMÈTE DE SANG - CHLOROSE

Produits de S-VINCENT